

CONTRAT DE TRANSFERT DE PATRIMOINE SELON LES ARTICLES 70 ET SUIVANTS LFUS

Entre

(nom, raison sociale)

(adresse)

Et

(nom, raison sociale)

(adresse)

ci-après dénommés ensemble « les parties »

1. Objet du contrat

L'objet du présent contrat est le transfert de l'entreprise de ... (entreprise cédante) avec tous ses actifs et passifs à ... (l'entreprise prenante).

2. Patrimoine à transférer

Tous les actifs d'une valeur totale de CHF ... (montant) et les passifs de CHF ... (montant) sont transférés selon ce contrat et l'inventaire ci-joint du ... (date), qui fait partie intégrante de ce contrat, au ... (date) de ... (l'entreprise cédante) à ... (l'entreprise prenante).

3. Prix de la reprise

Le prix de la reprise s'élève à CHF ... (montant) (en toutes lettres: Francs suisses ... (montant)). Celui-ci est dû au moment de l'inscription du transfert de patrimoine dans le Registre du commerce.

4. Transfert des rapports contractuels

Tous les rapports contractuels qui concernent l'entreprise ... (entreprise cédante) sont transférés dans leur intégralité à ... (l'entreprise prenante).

5. Transfert des rapports de travail

Les rapports de travail suivants sont transférés de ... (l'entreprise cédante) à ... (l'entreprise prenante):

Nom	Prénom	Domicile
------------	---------------	-----------------